

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai, le conseil municipal de la mairie de Rougé s'est réuni à Rougé – salle du conseil – sous la Présidence de M. Jean-Michel DUCLOS.

Il n'a pas été annoncé ni prononcé de huis clos et tout le public qui s'est présenté à la mairie a pu y être admis sans restriction et dans le respect des mesures sanitaires.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à
M. Yannick BARON	X			
M. André BOURGIN	X			
M. Benoît BURET	X			
Mme. Sonia CIVET	X			
Mme. Nicole COMMUNAL	X			
Mme. Jacqueline DAVID			X	<i>Pouvoir à Mme COMMUNAL</i>
M. Jean-Michel DUCLOS	X			
M. Anthony EVIN	X			
Mme. Elodie FATIEN	X			
Mme. Anne-Cécile FIDON	X			
M. Christian GAUTIER	X			
M. Patrick GRANDIERE	X			
M. Ludovic HOCHART	X			
Mme. Catherine LE HECHO	X			
Mme. Léa LEGENTILHOMME	X			
Mme. Isabelle MICHAUX	X			
M. Loïc LECLERC	X			
Mme. Danielle RETAILLEAU	X			
M. Jérôme THOMEROT	X			

### **Membres en exercice : 19**

Secrétaire de séance	Mme FIDON Anne-Cécile
Date de la convocation	5-mai-2023
Heure d'ouverture de la séance	19h30

## Délibérations

Type	N° délib	Objet	Résumé
Finances	23-26	Réhabilitation Mairie	Validation phase APD initiale et phase APD complémentaire présentée par l'architecte
Finances	23-27	µAttribution des Subventions	Attribution des subventions : - pour les associations rougéennes, forfait de base de 250 € + possibilité de demander des subventions exceptionnelles justifiées - pour les associations extérieures d'aides à domicile intervenant sur le territoire : possibilité de demander des subventions exceptionnelles justifiées
Finances	23-28	Participation frais de fonctionnement école privée	Budget les Cohardières : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal
Finances	23-29	Animations et sorties scolaires	Le conseil municipal décide de fixer à 35 € par élève la subvention pour les animations scolaires
Finances	23-30	Bons de fournitures scolaires	Le conseil municipal décide de fixer à 35 € la valeur du bon de fournitures scolaires technique au titre de l'année 2023-2024, jusqu'au 18 ans révolus, sur présentation de justificatifs
Finances	23-31	PPI rénovation éclairage public	Accord de participation – rue de la Vigne Rénovation de réseau d'éclairage public Coût total : 17 629.01 € Participation estimée : 8 077.41 € lissée sur 6 ans ( 2023 à 2028)

Type	N° délib	Objet	Résumé
Finances	23-32	PPI rénovation éclairage public	Accord de participation – Richeret Rénovation de réseau d'éclairage public Coût total : 14 037.82 € Participation estimée : 8 422.69 € lissée sur 6 ans ( 2023 à 2028)
Personnel	23-33	Convention prestation paies	<b>CDG 44 – convention prestation paies"</b> Adhésion à la convention de prestation paie du centre de gestion, du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 Coût par bulletin : 11 € en 2023

Informations diverses

Plan d'adressage des foyers de la commune : avant l'été, chaque foyer sera destinataire d'un certificat de numérotation avec une invitation à venir retirer sa plaque de numéro. Les administrés ont la charge de la pose de ces plaques. En parallèle la base adresse nationale sera mise à jour par les services de la Poste

Le Maire,

Jean-Michel DUCLOS



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Duclos", is written below the official seal.